

ACTUALITES



L'assurance scolaire

En quoi consiste-t-elle ? Que couvre-t-elle ? Est-elle indispensable ? La fiche pratique de l'INC répond à ces différentes questions.

[Lire la fiche pratique](#)



Faut-il souscrire à une assurance scolaire ?

L'assurance scolaire protège votre enfant contre les dommages causés ou subis à l'école, au collège ou au lycée. En principe facultative, elle peut être obligatoire dans certains cas.

[Voir la vidéo](#)



Le coût des fournitures scolaires en sixième peut atteindre 208,12 €

Comme chaque année, l'association de consommateurs Familles de France publie son enquête sur le coût des fournitures scolaires en sixième.

[Lire l'article](#)



Depuis le 24 août 2022 : interdiction d'augmenter les loyers des logements les plus énergivores !

Sont concernés par cet encadrement les loyers des logements classés en "F" ou en "G", appliqués lors des nouvelles locations ou lors des révisions, pour les logements vides et meublés.

[Lire l'article](#)



Programme des vidéos CONSOMAG en septembre

Jardiner en respectant la biodiversité, organiser les débats publics, préparer sa retraite...

ACTUALISE LE 23 AOÛT

Composition du Conseil d'administration de l'Institut national de la consommation

Composition du Conseil d'administration de l'Institut national de la consommation

Daniel Morel, ancien chef de mission

Comme à son habitude, Consomag traite tous les sujets pour informer au mieux les consommateurs.

[Voir le programme](#)

du contrôle général économique et financier, a été réélu président du conseil d'administration de l'INC le 15 mars 2022.

[Lire l'article](#)



INC 2022

ETUDE SUR LES FRANCAIS ET INTERNET

Quelles situations de malveillance avez-vous rencontrées ?
Comment avez-vous réagi ?

[> Participez à l'étude](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 Malakoff



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)